



## **Discours du Directeur Général du Centre Islamique pour le Développement du Commerce**

Réunion virtuelle du Comité de Négociation Commerciale  
sur le Système de Préférences Commerciales des États  
Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique  
3–4 Février 2026

**Mesdames et Messieurs,**

**Que la Paix, la miséricorde et les bénédictions  
d'Allah soient sur vous.**

- Tout d'abord, je souhaite exprimer mes sincères remerciements au Gouvernement de la République de Türkiye pour son invitation à cette réunion. Je tiens également à saluer les efforts déployés par les membres du Bureau de Coordination du COMCEC concernant l'activation du Système de Préférences Commerciales de l'Organisation de la Coopération Islamique.

- Comme vous le savez, cette réunion fait partie des efforts coordonnés que nous déployons pour assurer le fonctionnement optimal de ce système et pour en faire un instrument essentiel favorisant le développement du commerce et le renforcement du partenariat entre les États membres de l'Organisation, contribuant ainsi à poser les bases d'une intégration économique réelle au sein de notre Organisation.
- Dans le contexte économique international actuel, caractérisé par la volatilité des marchés et les difficultés croissantes d'accès aux marchés, il devient évident qu'il est important de considérer l'expansion de ce système de manière conforme aux exigences des accords d'intégration économique de nouvelle génération.
- Au cours des dernières années, on a observé une augmentation notable du nombre d'accords préférentiels de nouvelle génération conclus dans différentes régions du monde. Le nombre d'accords commerciaux régionaux actuellement en vigueur et notifiés à l'Organisation Mondiale du Commerce

s'élève à environ 380 accords, ce qui reflète l'importance croissante que le commerce préférentiel a acquise, en raison notamment :

- ✓ Des limitations des accords traditionnels (de « ancienne génération ») qui portaient principalement sur la réduction tarifaire sans prendre en compte les questions juridiques et réglementaires modernes.
- ✓ De la nécessité de suivre le développement des chaînes de valeur mondiales, nécessitant des règles plus profondes et complètes en matière de commerce, d'investissement et de services ;
- ✓ De la compétitivité croissante entre les pays et les blocs économiques, les États cherchant à sécuriser des positions avancées sur les marchés régionaux et internationaux ;
- ✓ Le désir d'attirer les investissements directs étrangers, en offrant un cadre juridique stable et des règles claires pour protéger les investisseurs.

- Compte tenu de ces facteurs, le renforcement des investissements et l'encouragement des échanges intracommunautaires entre les États membres de notre Organisation nécessitent la mise en œuvre effective du système de préférences commerciales, conformément aux aspirations et aux ambitions des États membres de l'Organisation de coopération islamique.
- Conscient de l'importance de cette question, le Centre a continué d'organiser, en partenariat avec le Bureau de coordination du COMCEC, des ateliers de sensibilisation sur le système. Ces ateliers ont couvert toutes les régions de l'Organisation au cours des deux dernières années. Le plus récent atelier, qui s'est tenu en janvier dernier, était destiné aux pays asiatiques et au Groupe arabe.
- Nous avons également développé un site web dédié au système, offrant une opportunité de compréhension

claire des procédures nécessaires à sa mise en œuvre. Par ailleurs, une invitation ouverte a été adressée au secteur privé pour examiner les questions commerciales concernant chaque pays participant.

- Nous avons également veillé à ce que certaines sections du site web soient accessibles aux pays participants via des identifiants d'accès dédiés (mots de passe) spécifiques à chaque pays, afin d'améliorer les données liées aux procédures adoptées, y compris les listes de marchandises et les documents relatifs aux opérations d'exportation et d'importation, conformément aux exigences en vigueur. Le contenu de ce site sera présenté lors de la prochaine session de cette réunion.
- Par ailleurs, nous avons réalisé une étude sur les défis et les implications liés à l'examen des dispositions légales du système, dans le but de mettre en évidence les possibilités d'élargir le champ du commerce

préférentiel et de renforcer ces préférences, à la lumière des expériences internationales.

- Nous avons également préparé des documents techniques relatifs aux accords d'intégration économique de nouvelle génération, ainsi qu'aux procédures juridiques concernant la libéralisation du commerce des biens et des services, conformément à la vision moderne adoptée par de nombreux pays.
- Le Centre exprime également sa disponibilité à poursuivre l'appui technique aux États membres par le biais d'ateliers, de groupes de travail et de la réalisation des études nécessaires pour une meilleure compréhension des défis liés à l'amélioration des performances du système.
- Dans le même contexte, et en application des recommandations du COMCEC, nous souhaitons rappeler que le Centre a invité les États membres à

participer à un atelier préparatoire pour la 14<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, prévue la semaine prochaine à Casablanca. Cet atelier constituera une occasion de passer en revue les questions soulevées dans le cadre des négociations multilatérales.

- En conclusion, nous accueillons avec intérêt vos commentaires et propositions constructives, qui faciliteront la mise en œuvre de ce système et amélioreront l'efficacité des travaux du Comité de négociation commerciale à l'avenir, que ce soit en ce qui concerne les documents, les consultations techniques ou les études pertinentes.
- Je souhaite une fois de plus exprimer mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance.

Que la Paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.